



## Rapport du maire

Le cycle budgétaire, qui commence en août et se termine avec l'adoption du budget de la Municipalité en décembre, connaît son lot de rebondissements. Le budget de la Municipalité sera présenté et adopté le lundi 10 décembre prochain lors d'une assemblée extraordinaire à laquelle vous êtes conviés. Cependant, et vous l'avez peut-être vu dans les journaux régionaux, le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel n'a pas adopté la partie la plus importante de son budget 2019, à la suite d'un vote négatif du représentant de la Ville de Sorel-Tracy, le maire Serge Péloquin. Nous travaillions pourtant sur ce budget depuis plus de six mois et avons réussi à limiter l'augmentation des quotes-parts des municipalités à 0,45% alors que le taux d'inflation actuel se situe à 1,8%. Il est d'ailleurs à noter que la facture de Sorel-Tracy diminuait de 69 000 \$ par rapport à 2018. L'attitude du maire de Sorel-Tracy est incompréhensible. Pratiquement tous les autres membres du Conseil de la MRC sont unis dans leur détermination à ce que le travail au sein de notre municipalité régionale se poursuive dans le meilleur intérêt de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de Pierre-De Saurel, des municipalités rurales comme des municipalités urbaines et de la ville-centre.

La bibliothèque de Saint-Aimé et Massueville doit quitter ces jours-ci le presbytère que la Fabrique de Saint-Aimé a vendu à un particulier au début de l'automne. Les deux municipalités ont demandé à la Fabrique de réinstaller la bibliothèque dans la sacristie de l'église pour que ses activités, toujours plus populaires grâce au dynamisme des bénévoles sous le leadership de la directrice, Suzanne Lalande, puissent reprendre rapidement, mais des difficultés sont survenues au sein du Conseil de Fabrique. Nous souhaitons un règlement rapide de cette situation. Seul l'intérêt de la population devrait primer dans cette affaire. Nous comptons sur la bonne foi de tout le monde.

J'ai présidé de 2009 à aujourd'hui la Régie de protection des incendies Louis-Aimé Massue. Lors de la dernière séance du Conseil de régie, j'ai annoncé mon intention de quitter cette fonction et proposé d'élire le maire de Saint-Louis, Stéphane Bernier, au poste de président. Je poursuivrai mon engagement au sein de la régie au poste de 1er vice-président. Tous ceux qui connaissent Stéphane savent qu'il accomplira son mandat avec compétence.

En terminant, je souhaite à tous de très joyeuses Fêtes. Profitez de ces réjouissances avec vos familles et vos amis. On se retrouvera en 2019!

Le maire,

Denis Marion